

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2004

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 24 août 2004 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames :

Lucie Désilets
Thérèse Richard De Nitto
Colette Larose

Messieurs :

Alain Dépatie
Normand Héroux
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Sont aussi présentes :

Mesdames Francine Chabot, Nicole Leblanc

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque

Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

Sont également présents :

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles

Est absente :

Madame Suzanne Gagnon

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2004

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte. Il est 21 h.

01-CE-2004-2005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Colette Larose que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

11.2 Adjudication de contrat – PCP068/332 – École Hélène-De Champlain
Réfection de la maçonnerie

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2004
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Adjudication de contrat – Édifice Marie-Victorin
Contrat en entretien ménager
 - 11.2 Adjudication de contrat – PCP068/332 – École Hélène-De Champlain – Réfection de la maçonnerie
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2004

18. Ajournement ou clôture de la séance

02-CE-2004-2005

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 22 JUIN 2004**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Dépatie que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2004 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

03-CE-2004-2005

**ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉDIFICE MARIE-VICTORIN
CONTRAT EN ENTRETIEN MÉNAGER**

CONSIDÉRANT qu'une erreur cléricale s'est glissée dans la résolution 39-CE-2003-2004, il est pertinent de rescinder ladite résolution et d'en adopter une nouvelle;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la proposition du 23 mars 2004 de la firme « Services ménagers Roy ltée »;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose :

QUE le contrat d'entretien ménager de l'édifice Marie-Victorin soit reconduit pour une durée de deux ans avec la firme « Services ménagers Roy ltée » pour un montant forfaitaire total de 147 329,91 \$ pour les deux années, taxes incluses;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

04-CE-2004-2005

**ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉCOLE HÉLÈNE-DE
CHAMPLAIN – RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE**

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder aux travaux de réfection des murs de maçonnerie sur trois façades de l'école;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 2004

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Pelletier N. Jean-Pierre » et du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro :

QUE le contrat pour le projet PCP068/332, école Hélène-De Champlain, réfection de la maçonnerie soit accordé à la firme « Cogestal inc. » pour un montant total de 175 160,07 \$;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 5.

Présidente

Secrétaire général